

## CERTIFICAT

Certificat suite à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur :

**« Règlement n° 716 décrétant un emprunt de 6 746 110 \$ et une dépense du même montant pour l'acquisition d'une parcelle du lot 3 131 046 du cadastre du Québec »**

---

Je, soussigné, Luc Drouin, greffier de la Ville de Delson, certifie que le nombre de personnes habiles à voter lors du scrutin référendaire tenue le lundi 24 octobre 2022 est de :

8 397

Que le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de :

851

Que le nombre de demandes déposées est de :

367

Que le règlement numéro 716 est ainsi réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Lecture faite

En foi de quoi, je signe le présent certificat à Delson, le 26 octobre 2022.

---

Luc Drouin  
Greffier